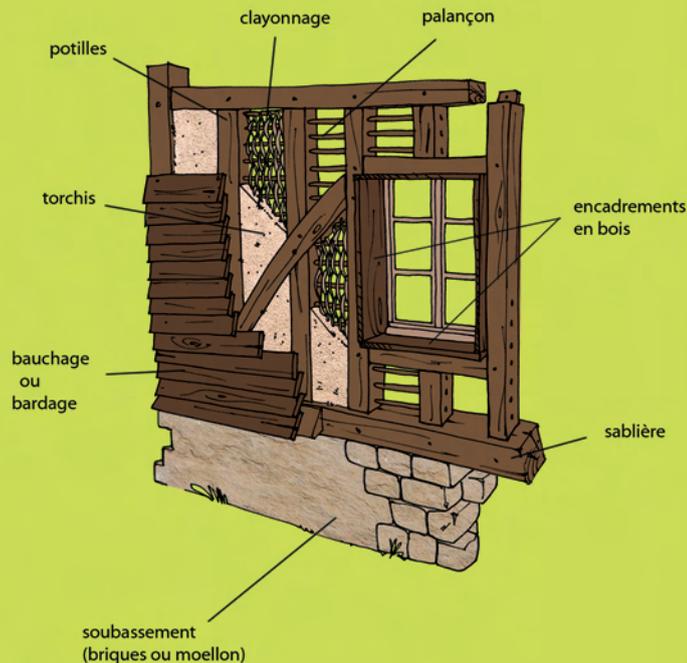


L'architecture à pans de bois est présente dans l'ensemble du département, principalement concentrée sur l'axe Châlons-en-Champagne / Lac du Der.

Ce système constructif est témoin d'un savoir-faire particulier et très ancien, démontrant la capacité des hommes à utiliser les ressources du sol dans leur habitat.

Une marque du paysage marnais



La construction en pan de bois et torchis est un système constructif avant d'être esthétique.

Il se compose :

- **d'un soubassement en maçonnerie** qui peut constituer toute la hauteur du rez-de-chaussée (pierre, brique, silex). Il permet d'isoler le bois du sol et d'asseoir la construction.
- **d'une ossature de pièces de bois assemblées**, par tenons-mortaises, à mi-bois ou trait de Jupiter.
- de palançons fixés entre les potilles, parfois complétés d'un clayonnage **pour la fixation du torchis**.
- **de torchis** qui remplit les espaces entre les potilles. **La pose est manuelle** pour une accroche optimale sur le lattage. Dans certains cas des briques de terre crue font office de remplissage.
- **d'un enduit à la chaux aérienne** (+poils de vache ou crin dans les mortiers anciens) pour la protection du mélange terreux.
- **d'un bardage** de protection en aulne ou en peuplier non traité pour les façades exposées au vent et à la pluie.



La structure en pan de bois est rarement apparente. Elle est le plus souvent cachée par un enduit ou un bardage en bois.

Les encadrements de baies sont aussi en bois.



Le torchis :

= terre argileuse + paille + eau
= durabilité, imperméabilité, isolant thermique



L'enduit à la chaux aérienne :

= chaux aérienne + ana de lin
= élasticité, respiration des murs, imperméabilité aux eaux de ruissellement



- Respecter **la trame** de l'ossature bois, **l'essence des bois** et les **modes d'assemblage** traditionnels. La réparation ou le remplacement constitue une opération simple pour un charpentier.

- **Réparer les parties en torchis** par du torchis traditionnel ou du torchis à base de chanvre ou paille de lin, compatible avec l'existant.

- Eviter le remplissage avec les blocs de matériaux, parpaings et briques, qui **alourdissent la structure** et entraînent des désordres.

- Privilégier la **chaux aérienne** pour la réfection des enduits. Elle accompagne les mouvements structurels du pan de bois sans se fissurer.

- Prévoir la réfection des **bardages bois** par des planches **en aulne ou en peuplier non traité**. Avec le temps, elles prendront une teinte argentée caractéristique.





Le patrimoine ne se résume pas seulement aux églises et aux châteaux, c'est aussi toute la diversité des paysages, des villes et des villages dont l'architecture reflète l'histoire, la nature du sol, les savoir-faire...

Pour préserver cette diversité et éviter la banalisation de notre cadre de vie, chaque projet de construction ou de rénovation doit être pensé en fonction de son contexte. Le projet doit s'intégrer harmonieusement dans son environnement bâti et paysager, y compris à travers des formes contemporaines.

Ministère de la culture

Direction régionale des affaires culturelles
Grand Est

Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Marne

38 rue Cérès
51100 Reims
Téléphone : 03.26.47.74.39

Courriel : udap.marne@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Champagne-Ardenne



Pour vous aider et vous conseiller dans vos projets, le service territorial d'architecture et du patrimoine est à votre disposition. Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 (accueil du public sur rendez-vous).

